



## Monsieur le préfet consulte les habitants sur les vols de nuits et leur nuisance

Un projet d'arrêté introduisant des restrictions nocturnes à partir de 2029 est actuellement soumis à consultation sur le site de la préfecture. Les habitants ont jusqu'au 30 JUIN 2026 pour donner leur avis sur ce projet.

Plusieurs scénarii ont été proposés et étudiés, le scénario retenu exposé dans l'arrêté sur lequel vous avez à vous prononcer ne supprime pas les vols de nuits comme demandé par beaucoup de riverains, mais propose de n'autoriser que le vol d'avions dits de nouvelle génération offrant une réduction de bruit de 1 à 3db. Cette réduction bien que divisant le bruit par 2 n'apporte en réalité pas d'amélioration acoustique perceptible. En effet, le bruit d'un avion se situe autour des 65db, à ce niveau, une division du bruit par deux n'est pas perceptible par notre système auditif comme le montre l'étude réalisée par l'université Gustave Eiffel. Vous trouverez ci-dessous les liens pour vous informer et pour vous connecter au site qui recueille les avis des habitants.

Pour vous exprimer : [rejoindre le site pour donner mon avis](#)

Pour avoir le rapport sur l'impact de 3db : [accéder à l'étude sur l'impact réel sur l'audition avec -3db](#)

Pour avoir plus d'info : [Aller sur le site du comité de quartier Magonty.fr](#)

## Une belle Journée pour la chasse aux Œufs des enfants

Cette année encore, les cloches de Pâques ont pu déposer les œufs dans l'allée cavalière du club des Prince I.

En ce dimanche 5 Avril, le soleil était de sortie et les 37 enfants inscrits ont pu mettre toute leur énergie à chercher les œufs tombés du ciel ...

La distribution de sachets qui en a suivi ainsi que le café proposé aux parents a été un moment d'échange convivial très agréable.

Vous pouvez voir les photos sur la page animation de notre site Web : <https://magonty.fr/animations>

## Les moustiques sont de retour...

Une demi-journée d'information est en préparation avec l'ARS 33 et la Fédération des Mutuelles le mercredi 24 JUIN.

Le détail vous sera communiqué prochainement sur le site WEB <https://magonty.fr/les-moustiques-sont-de-retour/>

## Si vous n'avez pas encore adhéré cette année.

Afin de faciliter le versement de 10€ de votre adhésion pour 2026, vous pouvez maintenant également utiliser l'IBAN du compte de l'association avec l'intitulé : COMITE DE DEFENSE ET D ANI . Il est très important de faire figurer votre nom sur le versement électronique

IBAN : FR76 1090 7000 0100 5212 1621 817

